



MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Paris, le 10 décembre 2024

Départ d'éléments du détachement chasse de N'Djamena

Le 28 novembre 2024, le ministère des affaires étrangères de la République du Tchad a annoncé mettre fin à l'accord de coopération militaire unissant le Tchad et la France.

Prenant acte de cette décision et dans la continuité de l'évolution de leur présence militaire en Afrique, les armées françaises retirent ce jour la capacité chasse présente à N'Djamena. La présence de ces avions répondait à un besoin d'appui exprimé par le partenaire.

Les modalités du désengagement des autres capacités militaires françaises présentes au Tchad font l'objet de coordination avec les autorités tchadiennes.

Contact médias :

État-major des armées

cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr

09 88 68 28 61 - 09 88 68 28 62

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD**

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15